

Année 2024-2025



Livret d'information



**Carnaval pour les
enfants de la maternelle
et du primaire.**



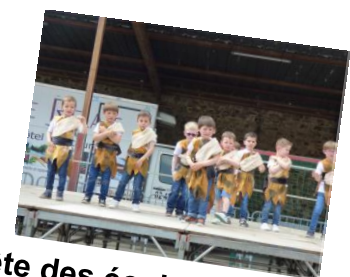
**Initiation à l'escrime
pour les MS – GS - CP
et CE1**



**Célébration de Pâques 2022
à l'église Saint Nicolas**




**Savoir rouler pour
les élèves de CM2**



**Fête des écoles 14 mai 2023
Thème « Jouons avec le
temps. L'école côté cour. »**

**Ecole Maternelle Notre Dame De Pontmain
Ecole Primaire Saint Joseph
10 rue du Mûrier – 53400 CRAON**

 **02-43-06-11-88**

@ primairestjo@bxfrassati.fr

Le mot du Directeur

Chers parents,

Une nouvelle année scolaire débute et avec celle-ci, de nouveaux projets pour faire le lien et donner du sens aux apprentissages. Ils vous seront détaillés lors des réunions des classes du début d'année. En voici, déjà, quelques éléments.

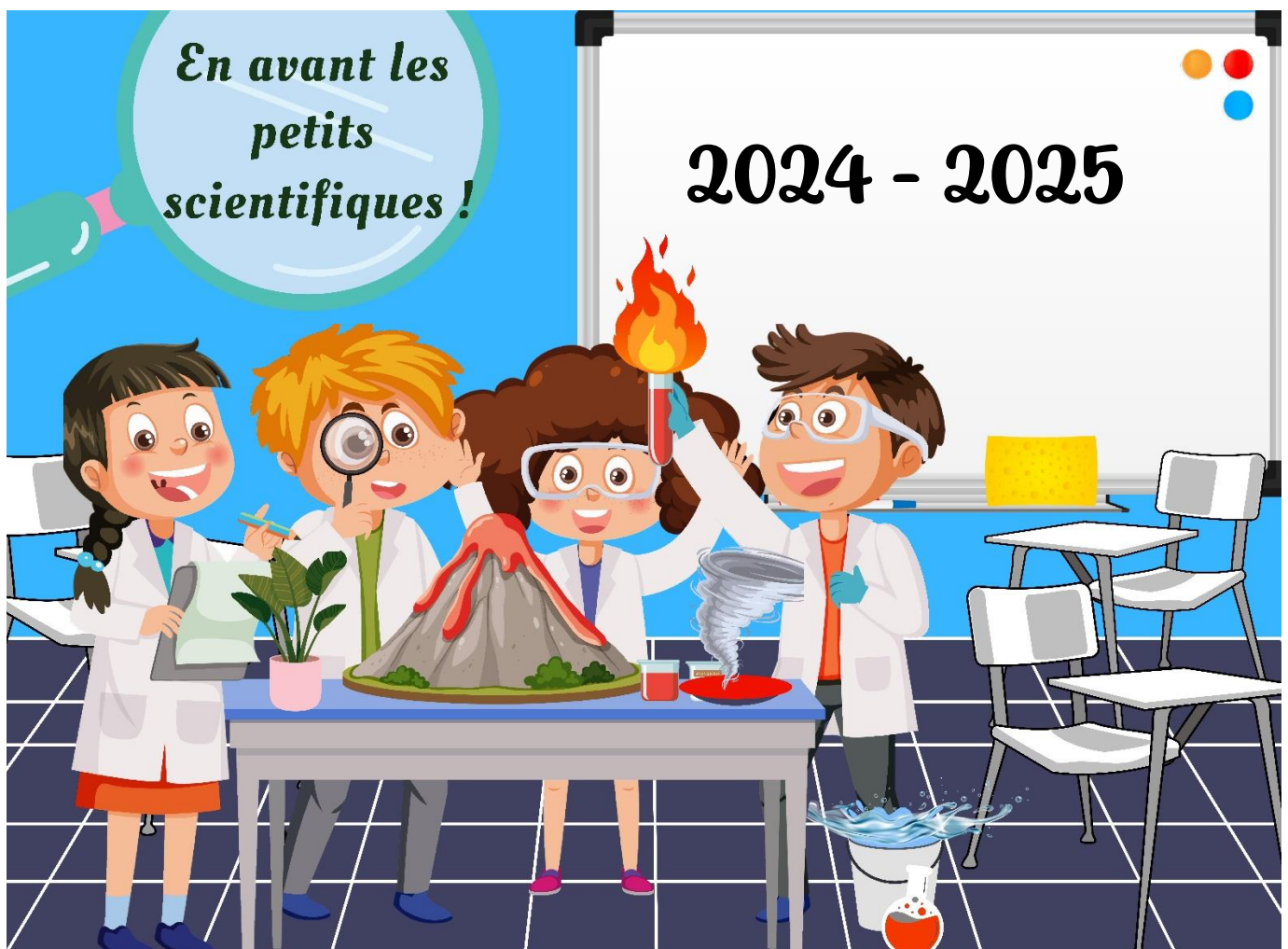
Notre projet d'année s'intitule « Les petits scientifiques » Il reliera toutes les classes tout au long de l'année. On parlera des 4 éléments en maternelle et de défis scientifiques en élémentaire.

Ce projet aura pour objectif, au travers des manipulations, jeux mathématiques et expériences, de permettre aux élèves de s'ouvrir et découvrir le monde qui les entoure. Bien observer, tester, argumenter, cultiver ses capacités de résolution de nouveaux problèmes...

Ce livret vous redonne aussi quelques précisions sur les horaires et les petits changements. Bonne lecture et bonne année scolaire à tous.

Le chef d'établissement,

Mr Eric Guillet



L'équipe éducative

Sites	Classes	Enseignants	ASEM et Personnel de service
Notre-Dame-De-Pontmain	TPS-PS-MS A	Mme LEVACHER Eliane	Mme DUBOIS Danielle
	TPS-PS-MS B	Mme LAURENT Edwige	Mme HOUILLOT Laura <i>contrat professionnel</i>
	MS-GS A	Mme FOURNIER Patricia <i>mi-temps</i> Mme ALEXANDRE Marion	Mme LANVIERGE Carole
	MS-GS B	Mme MENEUX-ROUSSEAU Sylvie	Mme ESNAULT Bénédicte
Saint Joseph	CP-CE1 A	Mme MENUET Christina	<u>AESH :</u> Mme HAIGRON Catherine Mme MACQUAIRE Ludivine Mme SCOTTO Isabelle <u>Femmes de service :</u> Mme BACHELOT Mireille Mme LANVIERGE Carole <u>Entretien :</u> M. GRASSINEAU Sébastien
	CP-CE1 B	Mme BELLE Florine	
	CE2-CM1 A	Mme DUCLOS Anita	
	CE2-CM1 B	Mme METAYER Dorothée	
	CM1-CM2 A	Mme GUILLET Céline	
	CM1-CM2 B	Mme BOISSEAU-LEDOUX Stéphanie	
Poste d'Aide Spécialisée	Poste d'aide A.S.H : Mme FAUCHEUX Céline		
Dispositif U.L.I.S	Mme ROHART Gwenola – AESH-CO : Mme BOURGAUD Tatiana		
Dispositif SAVIO	Mme AUSSAGE Hélène		
Secrétaire	Mme MOREAU Nadège		
Direction	M. GUILLET Eric		

Poste d'aide spécialisée

L'aide spécialisée s'adresse aux élèves à besoins particuliers.

Mme Céline FAUCHEUX, enseignante spécialisée qui intervient dans l'école, est chargée des aides à dominante pédagogique. Elle participe à l'analyse des situations qui questionnent, travaille en collaboration avec les enseignants des classes, avec les parents, la psychologue de la DEC, et d'éventuels partenaires extérieurs (orthophonistes, psychomotriciens...). Elle propose, sur temps scolaire, des séances d'aide aux apprentissages. Dans tous les cas, les parents sont associés au projet d'aide.

Dispositif SAVIO

Le dispositif SAVIO est occupé par Hélène AUSSAGE. L'objectif de ce dispositif est de prévenir au décrochage scolaire. Il s'agit d'aider les élèves de cycle 3 (CM1-CM2 et 6ème) de l'ensemble scolaire à trouver leur place à l'école, dans la classe, avec les autres, dans les apprentissages, de faciliter la transition école/collège. Les projets individuels ou en petit groupe, menés sur le temps scolaire, dans l'école ou en dehors, sont aussi variés qu'il y a d'enfant. Ils partent dans un premier temps de la demande des enseignants et des professeurs. Hélène AUSSAGE rencontre également les familles et autres partenaires dans le but de comprendre au mieux la situation de l'enfant.

Rencontres avec les enseignants, le directeur.

Vous pouvez, bien sûr, rencontrer les enseignants quand vous le désirez. Cependant il nous semble préférable de fixer ces temps de rencontre le soir et sur rendez-vous afin de préparer au mieux ces entretiens.

DIRECTION : En cas d'urgence, si le standard ne répond pas vous pouvez contacter le chef d'établissement directement au :06 78 68 10 86.

Son bureau est situé dans les locaux de l'école St Joseph.

M. GUILLET sera présent à Craon :

- le lundi de 10h20 à 15h
- le mardi de 8h à 8h45 et de 14h15 à 15h45
- le jeudi de 10h20 à 13h45 et de 16h à 16h45
- le vendredi de 8h à 10h et de 15h15 à 16h45

Accueil ; Portail

Les horaires de classe

* maternelle

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

9h – 12h 13h45 – 16h45

* primaire

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

9h – 12h15 13h30 – 16h30

Accueil

A partir de 8h45 dans chaque classe.

* En primaire :

Les parents ne sont plus autorisés à rentrer dans l'école le matin pour donner suite aux mesures sanitaires et Vigipirate.

* En maternelle :

Les parents et les enfants sont accueillis à 4 entrées différentes par les enseignantes.

* **Transport scolaire.**

Les enfants arrivant par le car le matin avant l'ouverture du portail sont pris en charge par un adulte.

* **Portail.**

Pour des raisons de sécurité, le portail d'entrée des écoles sera fermé pendant le temps scolaire.

- En primaire, utiliser l'interphone au niveau du petit portail rouge.

Horaires d'ouverture du portail :

Le matin de 8h45 à 9h00, le midi de 12h10 à 12h20 (après les enfants sont conduits à la cantine), l'après-midi de 13h20 à 13h30 et le soir de 16h30 à 16h45 (les enfants sont emmenés en garderie à partir de 16h45)

- En maternelle, utiliser la sonnette du petit portail vert.

* **Garderie périscolaire.**

La garderie municipale fonctionne de 7h15 à 8h45 le matin et de 16h45 à 19h le soir.

RESPONSABLE DE LA GARDERIE :
M. SALLE Eric 06-07-56-83-34

Garderie de Notre Dame De Pontmain
- **07-70-06-65-65**

Mme CHARBONNEAU Marie Christine
M. HALLOPEAUX Simon
Mme HOCDE Véronique

Garderie périscolaire de Saint Joseph
- **06-33-73-57-20**

Mme ANGOT Nicole
Mme BEAUGEARD Béatrice
Mme BOURGAUD Tatiana

L'inscription est obligatoire pour la garderie et la cantine :

sur le portail famille de la mairie de Craon : <https://portail.paysdecraon.fr>

Une pénalité financière sera facturée si les réservations ne sont pas faites avant 6h le matin même pour la garderie. Si vous réservez et que l'enfant n'est pas présent la même pénalité sera attribuée sauf justificatif médical.

Les enfants qui ne prennent pas le car et arrivant avant 8H 45 devront donc se rendre à la garderie (prévoir, l'inscription sur le portail famille en début d'année).

*** Cantine.**

Notre Dame De Pontmain : à partir de 11h45 pour les TPS-PS et 11h50 pour les MS-GS. Ils en reviennent pour aller à la sieste ou sont surveillés par du personnel municipal.

Saint Joseph : Les enfants vont déjeuner en plusieurs services. Ils sont surveillés et sous la responsabilité du personnel municipal entre 12h15 et 13h30

Pour ne pas perturber le fonctionnement de la classe et pour permettre à l'enfant de bien vivre l'accueil (rites, comptines...), merci de respecter ces horaires, matin, midi et soir.

**Numéros de
téléphone.**

	Maternelle N. D. De Pontmain	Primaire Saint Joseph
Ecole	02-43-06-11-88	
Garderie	07-70-06-66-65	06-33-73-57-20
Restauration scolaire	02-43-06-00-14	
Portable directeur	06-78-68-10-86	

Pour une urgence et en cas d'absence de Mr Guillet, vous pouvez contacter :

***Mme Nadège MOREAU (secrétaire) au secrétariat de l'école St Joseph
02-43-06-11-88.***

Dates à retenir.

Réunions des classes :

- TPS – PS – MS A (Eliane) : Mardi 24 septembre 2024 20h
- TPS – PS – MS B (Edwige) : Mardi 24 septembre 2024 à 20h
- MS – GS A (Patricia et Marion) : Mardi 17 septembre 2024 à 20h
- MS – GS B (Sylvie) : Mardi 17 septembre 2024 à 20h

- CP – CE1 A (Christina) : Vendredi 20 septembre 2024 19h
- CP – CE1 B (Florine) : Vendredi 20 septembre 2024 19h
- CE2 – CM1 A (Anita) : Mardi 08 octobre 2024 20h
- CE2 – CM1 B (Dorothee) : Mardi 08 octobre 2024 20h
- CM1 – CM2 A (Céline) : Vendredi 27 septembre 2024 19h
- CM1 – CM2 B (Stéphanie) : Vendredi 27 septembre 2024 19h

Dates importantes :

Pot de rentrée : Vendredi 06 septembre 2024 à 18h30 cour de l'école maternelle

Messe de rentrée : Dimanche 22 septembre 2024 à 10h30 église St Nicolas de CRAON

Journée pédagogique : Vendredi 8 novembre 2024

Marché de Noël : Vendredi 29 novembre 2024

Portes-ouvertes collège Le Prieuré : Samedi février 9h 12h et vendredi avril 18h 21h

Portes-ouvertes école Saint Joseph : Vendredi 25 avril 2025

Portes-ouvertes école ND de Pontmain : Samedi 26 avril 2025

Fête des écoles : Dimanche 25 mai 2025

Calendrier scolaire :

(Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués)

Vacances de la Toussaint	Du vendredi 18 Octobre au lundi 4 Novembre 2024.
Vacances de Noël	Du vendredi 20 Décembre au Lundi 6 Janvier 2025.
Vacances d'hiver	Du vendredi 7 Février au lundi 24 Février 2025
Vacances de Printemps	Du vendredi 4 Avril au lundi 21 Avril 2025
Pont de l'Ascension	Du mardi 27 Mai au lundi 2 Juin 2025
Vacances d'été	Le vendredi 04 Juillet 2025

Vie à l'école.

Pour faciliter la vie scolaire de votre enfant, nous demandons,

- De marquer ses affaires à son nom (vêtements, affaires scolaires...). Les vêtements trouvés sont accrochés aux portes manteaux sous le préau pour les primaires et dans le couloir d'entrée pour les maternelles.
- De ne pas porter d'objet de valeur pouvant être perdus. (gourmette, collier...)
- Les jouets de la maison ne doivent pas venir à l'école. (cartes...)
- **Les téléphones portables, montres connectées et jeux électronique sont interdits**

Tenue vestimentaire.

Les élèves doivent se présenter à l'école dans une tenue convenable, avec des vêtements sobres, décents (pas trop court short et tee-shirt) et pratiques pour des jeux d'enfants dans une cour de récréation.

Par mesure de sécurité, les talons, les semelles hautes, les tonges et les sabots ne sont pas autorisés.

Tous les vêtements et objets susceptibles d'être égarés ou échangés doivent être marqués du nom de l'enfant.

Communication avec les familles.

Les informations importantes vous seront communiquées par école directe. Si vous ne possédez plus ou pas vos codes merci de contacter le secrétariat au 02-43-06-11-88.

Merci de consulter régulièrement école directe afin de pouvoir retourner dans les délais les coupons réponses. Vous y recevrez également les factures des frais de scolarité.

Documents de rentrée.

Cette année vous avez procédé à l'inscription ou la réinscription en ligne de votre (vos) enfant(s) toutes les informations concernant la rentrée scolaire vous ont été demandées (personne d'urgence, numéro de téléphone, autorisation de sortie...)
N'oubliez pas de nous signaler tout changement d'adresse ou de situation familiale ou professionnelle, tout au long de l'année.

Les Absences.

Toute absence, hors maladie ou rendez-vous est déconseillée. En cas d'absence des enfants, prévenir l'école soit par :

- Téléphone au 02-43-06-11-88
 - Ecole directe
 - Mail primaires@bxtrassati.fr
 - Un mot donné quelques jours à l'avance lorsque l'absence est prévue.
- Pour toute absence, bien vouloir prévenir avant 9h00. C'est à vous de prévenir la garderie périscolaire et la cantine au 02-43-06-00-14

A partir de 9h00, si nous n'avons pas de nouvelles, nous nous permettrons de vous appeler.

Malades / Médicaments / Dispense de Sport.

- Il est important que les enfants malades soient totalement rétablis au moment de leur retour à l'école. Les enfants fiévreux (au-dessus de 38°) ne seront pas acceptés à l'école. Dans le cas où ils seraient présents, nous vous préviendrons, vous ou une personne autorisée, afin que vous veniez le chercher dès que possible.
- Nous ne pouvons donner aucun traitement (sirop, homéopathie...) pour des maladies courantes, même avec une ordonnance médicale.
- Merci de nous fournir un certificat médical lorsque votre enfant est dispensé de sport.

P.A.I (protocole d'accueil individualisé) : si votre enfant présente une pathologie et doit prendre des médicaments sur le temps scolaire merci de contacter le médecin scolaire au 02 53 94 52 65 afin d'établir le P.A.I.

Anniversaires.

Pour des raisons diététiques, nous souhaiterions que, dans la mesure du possible, vous puissiez remplacer les bonbons par des gâteaux secs...

Nous avons la chance d'avoir un grand parking, il est donc nécessaire que chacun prenne le temps de se garer correctement afin de maintenir la sécurité maximale attendue et de ne pas gêner la circulation des piétons.

L'inscription se fait sur le portail famille de la ville de Craon.
<https://familles.paysdecraon.fr/>

Les élèves sont conduits à la garderie à partir de 16h45, et peuvent y rester jusqu'à 19h00.

Pour les cars, les élèves sont pris en charge devant l'école entre 16h30 et 17h.

Nous faisons traverser les élèves avec un rang devant l'école et au niveau du centre ville.

Nous ne pourrions plus assurer la surveillance du rang de Pontmain.

scolaire.

Les élèves peuvent sortir seuls si cela a été notifié par les parents en début d'année

enseignants. Le portail est ouvert à partir de 16h30 pour favoriser la circulation.

- En primaire : les enfants sont à reprendre devant leur classe sous surveillance des

à 16h45.

- En maternelle : les enfants sont à reprendre directement à l'école (même lieu que l'entrée)

* Le soir

<https://familles.paysdecraon.fr/>

Pour la cantine pensez à l'inscription sur le portail famille de la ville de Craon.

Les enfants qui déjeunent en ville ne peuvent revenir à l'école qu'à partir de 13h20.

- En primaire : Les enfants qui déjeunent à la cantine partent en plusieurs services ils sont surveillés et sous la responsabilité du personnel municipal entre 12h15 et 13h30

Les enfants de PS-MS qui ont déjeuné chez eux sont couchés ensemble à 13h45.

Le portail de l'école ouvre à 13h30.

le personnel municipal.

Au retour de la cantine les enfants de PS et MS sont emmenés à la sieste ou surveillés par

- En maternelle : les enfants qui déjeunent à la cantine partent à 11h45 pour les TPS-PS-MS et 11h50 pour les MS-GS. Pour les autres enfants vous pouvez les récupérer à 12h.

* Le midi

Ce règlement a pour but d'assurer le bon fonctionnement de l'école et, ainsi de favoriser son projet éducatif dans un climat de confiance et de travail.

Les Horaires.

Les horaires de l'école :

- ouverture du portail : matin à 08h45 et après-midi à 13h30 (maternelle) 13h20 (primaire)
- début des cours : matin à 9h00 et après-midi à 13h45
- fin des cours : pour les maternelles matin à 12h00 après-midi à 16 h 45 pour les primaires matin à 12h15 après-midi à 16 h 30

Les horaires de garderie :

- Maternelle : matin de 7h15 à 8h45 ; soir de 16h45 à 19h
- Primaires : matin de 7h15 à 8h45 ; soir de 16h45 à 19h

Pour des raisons de sécurité, le portail d'entrée des écoles sera fermé pendant le temps scolaire. En primaire, utiliser l'interphone au niveau du petit portail rouge. En maternelle, utiliser la sonnette au petit portail vert.

* Le matin

Les élèves se rendent directement dans leur classe.

En maternelle, les entrées seront différentes suivants la classe de l'enfant. :

- les élèves de TPS-PS-MS A (classe d'Eliane) dans la salle de motricité
- les élèves de TPS-PS-MS B (classe d'Edwige) par la porte extérieure de sa classe
- les élèves de MS-GS A (classe de Patricia et Marion) sous le préau
- les élèves de MS-GS B (classe de Sylvie) à l'entrée du couloir

En primaire, les élèves seront accueillis au portail par Nadège MOREAU secrétaire et/ou M. GUILLET chef d'établissement. Si vous souhaitez rencontrer un enseignant, vous pourrez demander à la personne au portail.

Cela nous permettra de finaliser notre plan de mise en sécurité et de fluidifier les déplacements.


Les élèves utilisant les transports scolaires seront pris en charge par Nadège MOREAU secrétaire pour le primaire et une ASEM pour la maternelle.

Les élèves qui utilisent la garderie peuvent arriver à partir de 07h15 le matin.

L'inscription se fait sur le portail famille de la ville de Craon. <https://familles.paysdecraon.fr/>

<https://bxfrassati-craon.lamayenne.e-lyco.fr/>

primairestjo@bxfrassati.fr 

 02-43-06-11-88

Ecole Maternelle Notre Dame De Pontmain
Ecole Primaire Saint Joseph
10 rue du Mûrier – 53400 CRAON



Règlement intérieur



Année 2024-2025